



COLLOQUE

L'AVOCAT PÉNALISTE AUJOURD'HUI

06 mai 2021

Salle des conseils et salle des fêtes
(centre Panthéon, esc. M, 2^e étage à gauche)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

Le colloque est organisé par l'Institut de Criminologie et de droit pénal (ICP)

En collaboration avec le laboratoire de droit privé et de sciences criminelles d'Aix-Marseille Université. Il se tiendra en présentiel, en direct et en diffusé.

Programme

- > 9h00 : Propos introductifs, par Farah SAFI, professeur à l'université Clermont Auvergne

Matinée : Les figures de l'avocat pénaliste. Sous la présidence de Farah SAFI

- > 9h30 : L'avocat et son bâtonnier, par Vincent NIORE, avocat, vice-bâtonnier du barreau de Paris
- > 9h50 : L'avocat du diable, par Franck BERTON, avocat
- > 10h10 : L'avocat des coupables, par François SAINT-PIERRE, avocat
- > 10h30 : Questions et pause
- > 10h45 : L'avocat des victimes, par Pascal BEAUVAIS, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne, Paris 1
- > 11h05 : L'avocat des mineurs, par Philippe BONFILS, professeur à Aix-Marseille Université, avocat
- > 11h25 : L'avocat pénaliste par accident, par Clarisse SAND, avocat
- > 11h45 : Questions / Pause midi

Après-midi : Le rôle de l'avocat pénaliste. Sous la présidence de [Philippe CONTE](#)

- > 14h : L'avocat et la contractualisation du procès, par François FOURMENT, professeur à l'université de Tours
- > 14h20 : L'avocat et la phase préparatoire du procès pénal, par Cédric RIBEYRE, professeur à l'université Grenoble Alpes
- > 14h40 : L'avocat et la phase de jugement, par Emmanuel DAOUD, avocat
- > 15h10 : Questions et pause
- > 15h30 : L'avocat et la peine, par Virginie PELTIER, professeur à l'université de Bordeaux



> 15h50 : L'avocat et les recours « extraordinaires », par Louis BORÉ, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, ancien président de l'Ordre

L'inscription est obligatoire. Veuillez vous enregistrer sur [ce lien](#).